



Assemblée

Distr. générale

13 octobre 2020

Français

Original : anglais

Vingt-sixième session

Kingston, 27-31 juillet 2020

Point 20 de l'ordre du jour provisoire*

Questions diverses

Note verbale datée du 9 octobre 2020, adressée au Secrétariat de l'Autorité internationale des fonds marins par la Mission permanente du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à la proposition faite par le Groupe des États d'Afrique lors de la vingt-quatrième session de l'Assemblée de donner au nom de l'Autorité internationale des fonds marins le nom du deuxième Secrétaire général de l'Autorité, Nii Allotey-Odunton, la Mission permanente du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de faire tenir ci-joint un projet de décision présenté par le Groupe des États d'Afrique en vue de son examen par l'Assemblée à sa vingt-sixième session (voir annexe).

* ISBA/26/A/14.



Annexe

Projet de décision de l'Assemblée visant à nommer le musée de l'Autorité internationale des fonds marins en l'honneur de Nii Allotey-Odunton

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins,

Rappelant sa décision, à sa quatorzième session, d'appeler la bibliothèque de l'Autorité « Bibliothèque Satya N. Nandan » en l'honneur du premier Secrétaire général¹,

Rappelant également la proposition présentée par le Groupe des États d'Afrique à sa vingt-quatrième session, qui visait à donner au musée de l'Autorité le nom du deuxième Secrétaire général de l'Autorité, Nii Allotey-Odunton, en reconnaissance de la contribution de ce dernier aux travaux de l'Autorité²,

Se félicitant de la création, en 2019, au siège de l'Autorité, d'un musée consacré à l'exploration des grands fonds marins, qui permet au public de s'informer sur l'histoire du droit de la mer et l'exploration des grands fonds, et exprimant sa gratitude pour les pièces données au musée par des membres, des sociétés sous-traitantes et des particuliers,

Reconnaissant la contribution du deuxième Secrétaire général de l'Autorité à l'exécution du mandat de l'Autorité,

Décide d'appeler le musée de l'Autorité « Musée Nii Allotey-Odunton ».

¹ [ISBA/14/A/13](#), par. 18.

² [ISBA/24/A/12](#), par. 26.